



L'ÉCRITURE DES *MIRACLES DE NOTRE-DAME* DE CHARTRES ENTRE LA MÉMOIRE ET L'OUBLI

Au Moyen Âge, l'association entre l'écriture et la mémoire paraît être une évidence. La forme solide du livre s'oppose au côté évanescence de la voix et fournit l'une des métaphores mêmes de la mémoire¹. Il est vrai que dans la rivalité qui semble parfois opposer l'écriture et la voix, cette première ne présente pas seulement des avantages ; ce n'est pas sans raison que le Christ n'a pas écrit². Mais la possibilité de figer la parole et de la conserver semble constituer un avantage incontestable de l'écriture. Je ne me souviens pas d'un texte du Moyen Âge où s'exprime une inquiétude comparable à celle que Platon attribue dans *Phèdre* (texte, d'ailleurs, inconnu au Moyen Âge) à Socrate et celui-ci au roi égyptien Thamous, à savoir qu'en assurant une mémoire purement extérieure et trompeuse, l'écriture peut apporter en fait un oubli profond.

Au contraire, plusieurs auteurs dans les prologues de leurs œuvres justifient leur entreprise par le désir de protéger par l'écriture une histoire de l'oubli.

Mais en même temps, ils réalisent d'une certaine façon la prédiction de Thamous. Par le même geste qui sauve la mémoire d'un récit, ils condamnent à l'oubli ce à quoi ils refusent la forme écrite, c'est-à-dire, toute la richesse des formes

¹ Voir E.R. Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, trad. J. Bréjoux, Paris, PUF, 1991 [1948], p. 507-518 ; M. Carruthers, *Le livre de la mémoire*, trad. D. Meur, Paris, Macula, 2002 [1990].

² Voir P. Zumthor, *La lettre et la voix*, Paris, Seuil, 1987, p. 83-100.

orales. Une grande partie de la littérature médiévale illustre ce principe.

L'existence de ces voix oubliées qui sont à l'origine de tant de textes ne fait aucun doute ; elles ont parfois laissé dans ces textes des traces plus ou moins saisissables. Il en est ainsi dans les deux versions françaises de l'histoire de Tristan et Yseut, où il arrive aux auteurs de se distancier des conteurs qui propageaient une autre version de l'histoire. Bérout en écarte une au nom de l'éthique chevaleresque, et Thomas se voit obligé d'« unir » le récit « *par [ses] vers* », le rendre cohérent, en écartant tout ce qu'il considère comme superflu, après avoir choisi une version fiable parmi plusieurs autres³.

Plusieurs œuvres moins prestigieuses pourraient fournir des exemples, moins voyants peut-être, du même mécanisme. Le problème est que ce qui a été oublié l'est souvent complètement et ne laisse aucune trace. Tout accent est donc mis, dans la plupart des textes, sur la mémoire.

Les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* présentent un cas intéressant parce que l'écriture, la mémoire et la parole y sont imbriquées d'une façon bien particulière.

En 1194, l'église de Chartres est détruite par un incendie. L'église conservait la relique de la chemise de Notre Dame, qui a été miraculeusement sauvée de la destruction dans une crypte. Ce miracle a donné aux habitants de Chartres le courage d'entreprendre la reconstruction (en fait, pratiquement la construction d'une nouvelle église), grâce à quoi les travaux ont progressé très vite (la plus grande partie a été achevée en 1220).

Tout cela a été décrit en prose latine par un auteur anonyme qui a composé un recueil des *Miracles de Notre Dame de Chartres*. Il affirme que le premier miracle, celui de la relique sauvée, a été suivi par d'autres, dont la renommée a attiré les habitants de la région qui ont voulu participer à la reconstruction, ce qui a fait progresser les travaux. Le livre latin est daté d'environ 1210-1220.

³ *Tristan et Yseut. Les poèmes français, la saga norroise*, éd. D. Lacroix et Ph. Walter, Paris, Le livre de Poche, Lettres Gothiques, 1989, p. 80 et 434.

Dans les années 1252-1262, Jean le Marchant traduit ce livre en vers français⁴. Il le fait à la commande de l'évêque de Chartres Matthieu, qui était sans doute responsable de l'étape finale de la reconstruction⁵. Les dates des deux livres correspondent donc aux moments importants de la reconstruction ; leur but est de faire la propagande de l'entreprise pour attirer les dons. La traduction en français est bienvenue pour faire appel à un public plus large⁶.

La traduction est très libre ; comme c'est souvent le cas, l'œuvre de Jean obéit au principe de l'amplification : non seulement ses récits sont souvent plus étoffés que ceux de l'original, mais en plus il ajoute cinq autres miracles puisés dans d'autres sources⁷.

On peut donc dire qu'au cours du passage du latin au français rien n'a été oublié, au contraire, plusieurs choses ont été ajoutées. Mais c'est un passage de l'écrit à l'écrit. Celui-ci est considéré

⁴ Jean le Marchant, *Miracles de Notre-Dame de Chartres*, éd. P. Kunstmann, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973. Je suis cette édition, qui juxtapose le texte latin et le français. Il faut signaler que l'ordre des miracles n'est pas le même ; voir M.-Th. Lorcin, « Les *Miracles de Notre-Dame de Chartres* : du latin au français », dans *Mélanges Alice Planche*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 319-326.

⁵ Voir M.-L. Savoye, « Un ouvrage de circonstance ? Jean le Marchant et ses *Miracles de Notre-Dame de Chartres* achevés en 1262 (ms. 1027) », Journée d'études *Manuscrits de Chartres*, Chartres, 22.09.2012, <http://www.chartres.fr/en/culture/bibliotheques-et-archives/bibliotheques/les-manuscrits-de-chartres/>, consulté le 28.04.2014. Pour les études récentes concernant la datation de cette étape des travaux, voir C. Lautier, « Restaurations récentes à la cathédrale de Chartres et nouvelles recherches », *Bulletin Monumental*, 169-1, 2011, p. 3-11.

⁶ Il est vrai que ni la vision de la longue durée des travaux ni celle du rôle « publicitaire » du recueil de Jean le Marchant ne sont partagées avec unanimité (voir *Chartres. Construire et restaurer la cathédrale. XI^e-XXI^e s.* (dir. A. Timbert), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014, et Nicolas Balzamo, « Le „Livre des miracles” et l'essor du pèlerinage de Chartres. XII^e-XVIII^e siècle », dans *Chartres. La grâce d'une cathédrale* (dir. Mgr Michel Pansard), Strasbourg, Paris, La Nuée bleue, Place des Victoires, 2013, p. 354. Puisque le débat n'est pas tranché, je retiens la position qui me paraît plus convaincante.

⁷ Voir G. Gros, « Jean le Marchant et Gautier de Coinci : aspects d'un plagiat (*Miracles de Nostre Dame de Chartres*, XXX et XXXI) », *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, 31, 1994, p. 205-224.

comme fondamental par plusieurs auteurs de miracles français, qui commencent leur texte en évoquant la source écrite, de préférence latine, vraie ou fausse, suffisamment prestigieuse pour fonder la véracité de l'ouvrage⁸. Par contre, à Chartres, un rôle fondamental est joué par la parole.

Mais le livre occupe aussi une place importante. Les imbrications entre l'écriture et la voix sont ici aussi complexes que celles entre la mémoire et l'oubli.

Il s'agit en fait de plusieurs couches de mémoire. L'auteur latin avoue dans le prologue vouloir par son écrit conserver la mémoire des mémorables œuvres de Dieu (« *memorabilia Dei opera [...] ad memoriam reducere* » ; 66-67) qu'il a connues soit pour les avoir vues soit pour en avoir entendu parler (« *videndo et audiendo cognovi* » ; 67). C'est donc sa mémoire personnelle, plus ou moins directe, qui doit déboucher sur la mémoire collective. C'est cette implication personnelle qui fait la valeur de l'ouvrage aux yeux du traducteur : Jean le Marchant souligne à chaque pas que l'auteur latin était un témoin oculaire des faits qu'il a notés (il « *vit quant qu'il mist en son escrit* » ; III, v. 32), et il a tendance à exagérer les mentions de l'original qui le suggèrent⁹, parce que c'est la preuve de la véracité des événements présentés. Cette mémoire individuelle s'est incarnée dans le livre (latin), et on verra dans un instant que le fait est sous-jacent à la représentation matérielle de celui-ci. Aussi, le « je me souviens d'un miracle » de l'original devient-il dans la traduction tout naturellement « je trouve dans le livre¹⁰ ».

La distinction entre celui qui se souvient et celui qui trouve dans le livre est claire parce que, contrairement aux autres traducteurs,

⁸ Voir F.-J. Beaussart, « L'auteur et son projet dans la littérature mariale narrative aux XII^e et XIII^e siècles », dans *L'effet auteur au Moyen Âge* (dir. D. Buschinger), Amiens, Presses du Centre d'études médiévales de l'Université de Picardie, 2003, p. 1-11.

⁹ Par exemple XVIII, 12.

¹⁰ VIII : « *occurrit memorie memorabile quoddam miraculum* » (136), XV : « *Si con ge truis en l'escriture* » (v. 3).

comme Adgar¹¹, Jean le Marchant dissocie dans son texte son propre « je » de celui de l'auteur latin. « Je » est celui qui traduit, et l'auteur latin est désigné avec révérence comme « *cil qui fist le livre* ». Il y a pourtant un moment où le traducteur s'oublie et il traduit le « il me faut rappeler un miracle » (« *opportet etiam me commemorare miraculum* » ; 132) de l'original par « *la mémoire si me resveille / A conter un[e] autre merveille* » (XIV, v. 1-2). Cette inconséquence donne l'impression qu'il s'empare de la mémoire de son prédécesseur ou que celle-ci agit sur lui ; en fait, la mémoire de l'auteur latin devient, grâce à son livre à lui, une mémoire commune. D'ailleurs, dans le texte latin, celle-là est éclipsée par celle-ci : le mot « mémoire » et apparentés désignent presque exclusivement¹² la mémoire collective, et leurs « m » et « r » qui entrent en résonance avec « *miraculum* » et « *Maria*¹³ », renforcent encore l'impression de leur forte présence dans le texte¹⁴. Le champ lexical de la mémoire s'appauvrit nettement chez le traducteur, se limitant à ce substantif (dix occurrences), et les jeux de sonorités sont tout à fait absents. Ce manque est compensé par la richesse des termes qui évoquent le livre : « *livre* » (vingt occurrences), « *escrit* » (huit), « *escripture* » (quatre), « *latin* » (au sens du livre en latin : onze).

La découverte du livre latin est dans celui du traducteur l'objet d'un récit circonstancié. Ce livre, dit Jean, a été longtemps oublié

¹¹ Voir P. Kunstmann, « Le clerc de Notre-Dame : la littérature de miracle en langue vulgaire, traduction et création », dans *The church and vernacular literature in medieval France* (dir. D. Kullmann), Toronto, Toronto Studies in Romance Philology 1, 2009, p. 124-136.

¹² À l'exception de « *memini* » (77) et « *occurrit memorie* » (136).

¹³ « *Occurrit memorie memorabile quoddam miraculum* » (136) ; « *memorandum et insigne miraculum* » (94 et 140) ; « *memorata miracula* » (150).

¹⁴ Pour se poser en témoin, l'auteur latin préfère dire « j'ai vu », « j'ai entendu » ou même « j'ai touché » (« *ego et multi alli [...] contrectavimus* »). Faut-il en déduire une volonté de raconter les faits comme s'ils étaient toujours présents dans l'esprit de l'auteur d'une façon immédiate, avec une fraîcheur que les verbes de sens évoquent mieux que ceux de mémoire ? Pur artifice, parce que l'auteur anonyme dit « *vidimus* » aussi en racontant un miracle qu'il a piqué dans le recueil des miracles de Soisson (60).

dans une bibliothèque du trésor de l'église avec d'autres documents et livres savants. Il y a été trouvé dans une boîte, en cahiers non reliés.

Cette entrée en matière peut paraître assez conventionnelle¹⁵. Les livres qui constituent la source d'inspiration des auteurs médiévaux sont souvent trouvés dans les armoires, et la rime avec la mémoire n'y est probablement pas pour rien. En plus, tout coffre et autres contenants sont l'image traditionnelle de la mémoire. Sauf qu'ici, le meuble en question semble plutôt être synonyme de l'oubli : « *il n'estoit pas en memoire / Car il ert enclous en l'aumoire* » (III, v. 38-39). Ce qui est encore plus surprenant, c'est la forme dans laquelle le livre a été trouvé : « *par quaiers* » (III, v. 45). Ce côté fragmenté souligne l'oubli dans lequel le livre est tombé et renforce le rôle du traducteur qui lui redonne la cohérence tout en le rappelant à la mémoire. La mémoire est toujours menacée par l'oubli : Jean le Marchant a intérêt à le rappeler pour montrer l'importance de son entreprise.

Le livre a été trouvé, la mémoire a été sauvée, et la forme fragmentée du premier ouvrage ne retient pas pour longtemps l'attention du public parce qu'elle se noie dans une multiplicité d'enchâssements. Que l'inclusion soit une figure importante de la pensée médiévale¹⁶, Jean le Marchant peut bien le prouver : les cahiers sont dans une boîte, la boîte dans la bibliothèque, la bibliothèque dans le trésor, le trésor dans l'église. Une analogie nette relie le moment où le précieux ouvrage est trouvé et le miracle principal que cet ouvrage raconte – celui de la relique sauvée dans une crypte, ce qui complète le cycle des enchâssements. La relique était conservée dans l'ancienne église, le livre a été trouvé dans celle déjà largement reconstruite ; c'est la mémoire représentée par le livre latin qui évoque la continuité entre les deux états du bâtiment.

¹⁵ Voir E. Baumgartner, « Du manuscrit trouvé au corps retrouvé », dans *Le topos du manuscrit trouvé* (dir. J. Herman et E. Hallyn), Louvain, Peeters, 1999, p. 1-14.

¹⁶ Voir *Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale ?* (dir. M. Guay, M.-P. Halary et P. Moran), Paris, PUPS, 2013.

Cette analogie et cette série d'enchâssements évoquent en plus la pluralité des couches de mémoire en jeu dans le texte. L'auteur latin au moment décisif de la reconstruction ravive les souvenirs de ses débuts, d'il y a une vingtaine d'années ; le traducteur déterre la mémoire de ce moment, ensevelie dans le livre, une cinquantaine d'années plus tard ; et, au centre de toute cette histoire, la relique, qui est elle-même un voile et un contenant, et qui représente, comme le souligne Jean le Marchant, le temps de la présence tangible de Dieu sur terre, en rendant présent ce passé sacré.

Cette présence continue de Dieu dans l'univers est confirmée par les miracles, d'autant mieux que plusieurs de ceux qui sont dus à Notre-Dame de Chartres évoquent ceux du Christ¹⁷.

Le passé représenté par l'écriture se dirige vers l'avenir parce que l'écriture sert la construction de la cathédrale. Dès le début du récit de Jean, un parallélisme très net s'établit entre l'entreprise architecturale et celle littéraire. Cette analogie est sensible tout au long du texte, où le même mot, « œuvre », peut s'appliquer aux deux projets¹⁸.

Par moments, les deux sens se confondent presque :

[Le livre latin] Trové fu, ce devez savoir,
 Au temps a l'esveque Mahé,
 A cui il a moult agréé
 Que cest oeuvre fut commenciee
 Et achevee et avanciee,
 Et dou latin en roumans mise (III, v. 48-53).

Avant le dernier vers, le seul élément qui permet de voir qu'il s'agit de la traduction du livre et non de la reconstruction de l'église, c'est le fait que celle-ci a été commencée avant Mathieu (comme le livre de Jean a été précédé par le latin). Mais

¹⁷ Et pas seulement les plus typiques ; voir par exemple G. Gros, « Notre-Dame et le prisonnier délivré : autour du Miracle XXIV de Jean le Marchant », *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, 31, 1994, p. 139-140.

¹⁸ Bien sûr, le mot doit être pris au sens de « l'ouvrage » et n'a rien à voir avec la création.

l'inscription de l'entreprise dans le temps (même si l'ordre n'est pas vraiment linéaire) suffit pour établir une relation entre les deux « œuvres » puisque plusieurs mentions analogues s'appliquent à la reconstruction :

De Dieu sera tost avanciee
Cest oeuvre qui est commenciee (III, v. 455-456) ;

Yglise de si haute affaire
Ne fust ja faite si briement,
Si bien, si biau, si noblement,
Se l'oeuvre qui ert commenciee
Ne fust de par Dieu avanciee (V, v. 10-15).

Cette œuvre qu'est la cathédrale, c'est donc quelque chose qui se construit. La question du temps est ici fondamentale. À distance de quarante ou cinquante ans qui séparent la composition des deux ouvrages, son état ne pouvait pas être le même. On aimerait peut-être voir cela dans les textes, mais les étapes de la reconstruction sont peu perceptibles. Lorsque tel ou tel personnage arrive à l'église pour implorer la grâce de la Vierge, il n'est jamais question d'inachèvement quelconque du bâtiment. L'auteur latin parle au début du miracle XXI de l'église nouvelle, comme si elle était déjà construite, tout en soulignant à la fin du même récit que l'événement miraculeux dont on vient d'entendre l'histoire a été suivi par une importante progression des travaux¹⁹. Le temps s'aplatit dans le texte ; peut-être les auteurs craignent de nuire à la perfection de l'architecture par des mentions de l'inachèvement. Tout ce qui est transitoire est gommé ; le présent contingent s'efface devant l'Éternel.

Il y a pourtant des nuances entre les deux versions. Au passage de l'original « *Id miraculum pluribus innotesceret et ejusdem ecclesie fabrica, cui jam humanum non sufficiebat auxilium, majus*

¹⁹ Il serait donc difficile d'interpréter l'image hiératique de la cathédrale dans les deux textes comme indice de son achèvement précoce ; elle a plutôt l'air en même temps achevée et inachevée, ce qui semble résulter d'un choix strictement littéraire.

inde emolumentum acciperet » (92), correspondent chez Jean le Marchant les vers

Par ce miracle et par autex
 Furent fez pillers et autex,
 Fundemens, vostes et mesieres
 Et oeuvres de meintes manieres,
 Et toute l'eglise achevee (V, v. 160-164).

On voit que d'un texte à l'autre l'image vague de l'église se précise, pendant que l'énumération des éléments architecturaux introduit le temps, le caractère progressif du travail. Puisque tout est raconté au passé, c'est l'impression de l'achèvement qui domine. Mais Jean le Marchant est plus sensible au détail concret et, par ce fait, il est légèrement plus sensible au temps, même si aucun des deux auteurs ne montre vraiment le chantier de la cathédrale.

Des questions pratiques, ils montrent abondamment ce qui précède le chantier : la collecte de l'argent et surtout, la ruée vers la cathédrale des habitants de la région qui s'attellent eux-mêmes aux chariots remplis de biens destinés à la reconstruction, comme la chaux, mais aussi la nourriture et le vin pour les ouvriers. Toutes ces images autour de la reconstruction font que les deux recueils (surtout le français) donnent l'impression d'être très dynamiques ; en même temps, elles permettent de garder la cathédrale quelque peu immuable au milieu de cette agitation pour qu'elle incarne mieux la stabilité.

Le côté dynamique de l'entreprise de la reconstruction est rehaussé par la multitude des voix qui se font entendre à cette occasion. Il y en a plusieurs qui résonnent dans les deux recueils, puisque l'auteur latin rapporte aussi des histoires qui lui ont été racontées par d'autres personnes dignes de confiance. Et pour la reconstruction, il est important non seulement que les miracles se soient produits, mais qu'ils aient été racontés.

Le miracle qui suit celui de la relique sauvée de l'incendie met en scène le rôle de la parole dans la reconstruction. Il occupe une place fondamentale parce que tous les autres d'une certaine

façon s'enracinent dans lui. Il s'agit d'un garçon à qui un méchant a coupé la langue, qui est arrivé à Chartres tenant dans sa main cette langue coupée qu'il a bien gardée²⁰ et qui, grâce à la Vierge, a recouvré tout d'abord la parole, et puis la langue. Il a profité du premier miracle (lorsqu'il a parlé sans sa langue) pour faire appel à la générosité des fidèles afin qu'ils contribuent à la reconstruction de l'église, et du deuxième (quand il a reçu une nouvelle langue) pour raconter son histoire. Cela a provoqué une multiplication des aumônes et une floraison de miracles dont la renommée s'est propagée dans la région et a attiré ses habitants sur des chariots avec des sacs de blé et des tonneaux de vin pour les ouvriers. Plus on raconte de miracles, plus il y a d'aumônes et plus la reconstruction progresse. Dans l'histoire de la reconstruction de la cathédrale la parole joue donc un rôle essentiel. On a l'impression que les récits de miracles nourrissent en même temps la construction de la cathédrale et la composition des deux livres.

La parole fondatrice de l'enfant fonctionne comme une synecdoque de tous les récits de miracles qui animent les deux textes. En tant que telle, elle est traitée avec une révérence particulière ; Jean le Marchant assure que le personnage a raconté son histoire exactement de la façon dont elle est présentée dans le livre. Cela signifie uniquement la fidélité aux faits, bien sûr ; mais en même temps, cette affirmation montre à quel point la parole et l'écriture se valorisent mutuellement.

Cette parole miraculeuse ouvre donc la voie à une multitude d'autres miracles et d'autres récits qui les racontent. Et si on avait des doutes quant à la réalité de la diffusion orale de ces histoires, on en a une trace extralittéraire qui précède de très peu la création du livre latin : le miracle qui rend la parole au garçon muet est représenté²¹ dans le panneau 8 du vitrail 38 de la cathédrale de

²⁰ « *Estoiee* » (v. 82) : le mot évoque l'idée de l'enchâssement (on *estoie* les épées dans les fourreaux).

²¹ Je crois l'avoir prouvé dans mon article « Langue, texte, image. L'enfant muet dans les recueils et le vitrail des *Miracles de Notre-Dame de Chartres* », *Cahiers de Civilisation Médiévale* 58, 2015, p. 113-121.

Chartres, appelé vitrail des *Miracles de Notre-Dame*, qui date des années 1200-1210.

Cette diffusion orale, bien évidemment, ne s'arrête pas avec l'écriture du premier livre, comme Jean le Marchant le suggère à l'ouverture de son récit, quand il parle du livre latin oublié et retrouvé, comme si les histoires attendaient un traducteur pour renaître. Il se contredit dans un endroit, lorsqu'il annonce un miracle (XXIV) dont il dit qu'il est bien connu, c'est-à-dire qui avait circulé indépendamment de l'écrit. L'oralité vit sa propre vie. Elle croise parfois celle de l'écrit, mais on peut parier que la même écriture qui a figé la mémoire de plusieurs récits a provoqué l'oubli de plusieurs autres.

On entrevoit les moments où certaines histoires rencontrent ce risque lorsque l'auteur latin se met en scène, très discrètement, en tant que narrateur. Il dit par exemple du miracle du garçon muet qu'il doit absolument le raconter, même s'il devait passer sous silence plusieurs autres (I, 78). Si on prenait ce conditionnel au sérieux, il montrerait que l'auteur envisage la possibilité de ne pas raconter tous les miracles. Ailleurs, il va un peu plus loin : il dit qu'il allait passer sous silence un miracle si un autre témoin ne l'avait incité à le noter (VII, 132). On saisit ici l'histoire exactement sur le seuil qui la sépare de l'oubli.

Ces mentions ne sont pas fortuites : leur rôle est de souligner la position de l'auteur en tant que témoin personnel, et donc la véracité des miracles. Ce qui prouve le mieux que tout est filtré par une conscience individuelle, ce sont de petites hésitations, voire imperfections de la voix du narrateur. Il est donc intéressant que Jean le Marchant omette de les traduire, ce qui suggère que lui, il les prend au sérieux et n'admet pas d'incertitudes de ce genre chez l'auteur de sa source. Et pourtant, ces mentions évoquent un peu l'image du livre conservé en cahiers : elles suggèrent le caractère fragmentaire du témoignage de l'auteur. Mais visiblement, la fragmentarité est acceptable pour Jean le Marchant uniquement au niveau du livre en tant qu'objet, et non du récit. De cette façon, la voix de son garant est plus ferme ; et les

aléas de la conservation du livre, c'est lui, Jean, qui les répare par sa traduction.

Cela dit, ces passages éveillent le soupçon que toutes les histoires qu'on racontait pendant la reconstruction de la cathédrale de Chartres n'ont pas été consignées par écrit.

Il y a dans le texte un fragment où on pourrait chercher leur trace : à la fin du miracle de l'enfant muet l'auteur énumère ceux qui se sont produits après. La Vierge a donc fait entendre les sourds, parler les muets, voir les aveugles, marcher les paralytiques, guérir les malades et libérer les prisonniers. Cette énumération correspond partiellement au contenu de la suite des recueils : il y aura effectivement encore un muet guéri et un prisonnier libéré, mais aucun sourd ni aucun aveugle guéri. Peut-être ces quelques mots :

Les sors oïr, les mux parler,
 Les orz vōair, les tors aler
 Fist la dame par sa bonté (IV, v. 206-208)

sont-ils ce qui reste des histoires de miracles de ce type. Mais probablement pas. Cette énumération est conventionnelle en ce qu'elle accumule des miracles archétypaux, qui se laissent résumer par un couple de termes antithétiques maladie-santé. C'est cette forme réduite à l'essentiel qui est apte à frapper l'esprit du public avec force. Le rôle de ce passage est de donner l'impression de la multiplicité et de l'intensité pour évoquer la floraison de miracles splendides. Dans ce but, il n'est nécessaire de concevoir aucune histoire dans son entier.

Alors, là où on cherchait des traces de récits oubliés, on trouve des indices de faits bruts, indices soigneusement construits, visiblement « écrits », sans traces repérables de passage par la voix²².

²² Il n'est pas exclu qu'une telle trace se trouve dans une source extralittéraire, le même vitrail des *Miracles de Notre-Dame* de la cathédrale : en face du garçon muet est représentée une scène non identifiée qui figure un homme avec deux animaux devant un autel ; serait-ce un miracle de la Vierge oublié ?

Il est impossible de savoir ce qui a été oublié au cours du passage de l'oral à l'écrit, ou si ce passage s'est produit de la façon suggérée par les textes ; il est fort possible qu'au lieu de sélectionner dans une masse, l'écrit en ait ajouté ; c'est ce qui s'est produit à la deuxième étape, celle de la traduction.

Alors, au lieu de chercher des traces de voix oubliées, je vais terminer par ce que l'écriture a sauvé de l'oubli. Il faut dire tout d'abord que la plupart des miracles sont assez peu spectaculaires, se passent dans des milieux modestes, concernent des personnages qui incarnent l'infériorité. Un miracle ajouté par Jean le Marchant (XXVII) peut suggérer un sens profond derrière ce choix : une femme fait une nappe qu'elle veut offrir à la Vierge, l'enveloppe dans un drap et la met dans un coffre ; le diable provoque un incendie ; tout brûle sauf la toile. Ce récit est un écho évident du miracle initial, insistance sur l'enchâssement incluse. L'intention est très nette : le collectif est transposé dans l'individuel, le prestigieux dans le quotidien, et tout cela doit renforcer le lien entre les habitants de la région et leur cathédrale.

Tout cet univers de tisserandes, fileuses, bouviers et leurs enfants est regardé avec une grande attention ; ce qui reste dans la mémoire après la lecture, ce sont des détails de leur vie quotidienne et les gestes de leur travail. Comme pour la reconstruction de la cathédrale, Jean le Marchant renchérit ici sur son prédécesseur. Mais contrairement à la cathédrale, il ne dispose pour nourrir sa plume que du texte. Il se saisit donc dans le livre latin de petits détails qu'il développe. Une jeune fille garde un bébé ; l'enfant se met à pleurer ; la fille a l'imprudente idée de lui donner un morceau de verre pour le calmer, mais, au lieu de le regarder, le bébé l'avale. Le traducteur rend sensible l'attraction des deux jeunes personnages pour cet objet, mettant l'accent sur la lumière qu'il concentre et le regard de la jeune fille, de sorte que le petit morceau de verre clair et reluisant comme la glace frappe l'imagination du public (VI). Dans le récit suivant, la petite fille d'une tisserande quitte la maison pendant que sa mère est occupée à l'atelier, vagabonde dans les rues, longe les fossés et tombe dans l'eau ; seule sa robe flottant

dans l'eau est visible, ce qui alarme une voisine (VII). Là encore Jean le Marchant s'avère sensible à l'image parce que c'est lui qui ajoute la robe : dans l'original, c'est tout simplement la petite fille qui est aperçue par la voisine. Que ce détail soit vraisemblable ou pas, le côté concret et visuel crée l'impression d'une scène prise sur le vif. Peut-être l'auteur compte que, conformément à la théorie que le Moyen Âge a héritée de l'Antiquité, de cette façon les miracles vont s'inscrire plus profondément dans la mémoire du public²³.

En effet, certains objets ont partie liée avec la mémoire parce qu'ils sont des souvenirs des miracles. Ils semblent pourtant être plus fragiles que l'écriture, peut-être parce que ce sont des objets bien modestes, comme le fameux morceau de verre. Celui-ci a été déposé dans l'église par la mère de l'enfant, ce dont témoigne l'auteur latin qui l'a bien vu ; il n'a pas dû être conservé, ou bien il a été oublié dans une crypte, parce que Jean le Marchant peut seulement rapporter le témoignage de son prédécesseur, sans ajouter celui de ses propres yeux. Ailleurs, l'original parle, au présent, d'un berceau demi-brûlé qu'on voit à l'église (« *semiustum cunabulum [...] quod in eadem ecclesia aliquanto tempore vidimus reservari* » ; 111), ce qui devient dans la traduction « l'auteur du livre latin a vu », au passé et avec la mention incontournable du livre²⁴. L'existence de celui-ci rend inutile la présence de l'objet.

Les personnes vivantes peuvent avoir le même rôle, et révéler en même temps une fragilité encore plus poignante que les morceaux de verre. Plusieurs acteurs des miracles sont en vie au cours de l'écriture du premier livre et évoqués uniquement de seconde main dans le deuxième. Il en est ainsi de l'enfant à qui on a coupé la langue. L'auteur latin attend longtemps pour dévoiler progressivement sa familiarité avec le personnage : après le miracle, il dit d'abord que les témoins sont toujours en vie, et ensuite que le héros du miracle

²³ Voir F.A. Yates, *L'art de la mémoire*, trad. D. Arasse, Paris, Gallimard, 2008 [1966], surtout p. 91-92 et 95-118.

²⁴ « *Si com ou latin le retreit / Icil dom j'ei le romanz treit, / Qui tesmoigne en son livre et dit / Qu'en l'glise de Chartres vit / Le bers demi ars, par meint jor* » (IX, v. 119-123).

lui-même vit toujours parmi eux (« *inter nos* ») et, par sa présence, il démontre à tout le monde (« *nobis* ») la clémence et le pouvoir de la Vierge. Ce garçon est donc un signe et la mémoire incarnée. Il est curieux que Jean le Marchant ne mentionne pas ce fait ; le personnage disparaît donc entre un texte et l'autre d'une façon très discrète. Au lieu de cela, le traducteur pointe une lacune dans sa source : elle ne dit pas le nom du garçon, et Jean a dû se renseigner auprès d'autres témoins pour apprendre qu'il s'appelait Guillot. Il est sans doute plus urgent de noter cette information cinquante ans plus tard, avant qu'elle ne disparaisse avec les derniers témoins ; une précision plus grande marque le passage d'une présence à la mémoire figée.

Ainsi, plus le temps passe et les signes disparaissent, plus l'écriture s'enrichit de détails significatifs et d'images concrètes. Plus ils sont oubliés, plus ils sont rappelés.

Agata Sobczyk
Université de Varsovie